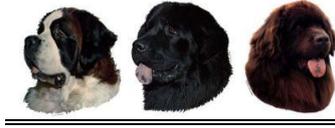


♥ LA MAISON DES GROS NOUOURS ♥



CONTRAT DE VENTE

Identification du client

Nom de l'acheteur : _____

Adresse: _____

_____ **Code postal :** _____

de tél. : _____

E-mail : _____

Identification du chien

Nom du chiot : _____

Race : _____

Date de naissance : _____

Mère : _____ Père : _____

Sexe : _____ Couleur/Poil : _____

De micro-puce(facture) : _____

Prix du chien : _____ Plus taxes : _____

Tps : 83425 05599 rt 0001 Tvq : 122 196 4540 tq 001

Contant _____ Virement : _____ Chèque : _____

Dépôt de stérilisation : _____

♥ LA MAISON DES GROS NOUOURS ♥

GARANTIES

- En ce qui concerne les maladies virales grave, le chiot est garanti pour une période de sept (7) jours à partir de la date du départ du chiot.

Initiales de acheteur : _____

- Le chiot est garanti jusqu'à l'âge de deux (2) ans pour la dysplasie sévère, celle-ci doit être assez importantes pour justifier le sacrifice du chiot, que je remplacerai par un autre de valeur égale avec preuve d'euthanasie. Le tout est toutefois non-remboursable et non-transférable. ***Garantie non valide si le chiot est stérilisé avant l'âge de 12 mois.

Initiales de acheteur : _____

- Les protections prévues à l'article précédent ne s'appliquent que si le chien est radiographié sous anesthésie générale par un vétérinaire spécialiste orthopédique et certifié par l'OFA pour un diagnostique et ce à l'intérieur du délai de 2 ans avec dossier medical complet. Les protections prévues ne s'appliquent pas advenant le non-respect des recommandations importantes (référence à la page 3 de ce présent contrat) ou de tout abus auprès de votre animal ex : monter des escaliers régulièrement, surplus de poids(plus que 6/9 sur l'échelle) , manque de suivi médical, alimentation bas de gamme et inadéquate pour chiot de grandes races (vous devez garder les factures comme preuves) etc ... ***
Aucun frais vétérinaire ou médicaux n'est couvert par l'éleveur dans cette garantie.

Initiales de acheteur : _____

♥ LA MAISON DES GROS NOUNOURS ♥

RECOMMANDATION IMPORTANTE DE L'ÉLEVEUR

- **L'éleveur ne recommande pas le faire courir ou marcher le chiot plus de 10 minutes à la fois et ce à partir de l'âge de 2 mois.** (Vous pourrez ajouter 5 minutes de plus à chaque mois durant la 1ere année de sa vie.)
- **L'éleveur ne recommande pas faire monter ou descendre des escaliers** (pas plus des 5-6 escaliers à la fois et seulement si obligé, ne pas faire monter votre chiot à l'étage, si vous avez une maison avec plusieurs étages).
- **L'éleveur recommande d'éviter que le chiot ne glisse sur les carrelages** (mettre des petits tapis ou le chiot aime se reposer)
- **L'éleveur recommande d'éviter tout surpoids du chiot durant sa croissance.**
- **L'éleveur recommande fortement que vous utilisiez de la nourriture haute gamme seulement pour CHIENS GRANDES RACES**
- **L'éleveur recommande de faire un examen médical annuel ainsi que de donner les vaccins et vermifuge nécessaires.** (La 1ere année, le chiot a besoin de ses 3 vaccins et ensuite les vaccins sont annuels.)
- **L'éleveur recommande d'inscrire votre chiot à des cours d'éducation : Maternelle, Base 1 et Base 2 pour vous aider dans son éducation.**
- **L'éleveur vous recommande de socialiser le chiot le plus possible la 1ere année de sa vie, avec des enfants, des bruits et finalement de le socialiser avec d'autres chiens.**
- **L'éleveur ne recommande de ne stériliser le chiot avant l'âge de 1 an** (Suite à de recherches publiées récemment sur la dysplasie et blessures ligamentaires).
- **L'éleveur recommande de nourrir le chiot de 2 à 3 fois par jour sur des bases régulières et cela sur des gamelles surélevés à la hauteur de son torse pour prévenir les torsions d'estomacs et de ne pas faire exercice 1 heure avant et après les repas.**

***** Toutes les recommandations ci-dessus sont pour vous faire comprendre que durant la croissance du chiot(2 ans), il est très important d'être stricte pour éviter des pathologies osseuses ou ligamentaires(dysplasie environnementale, panostéite, déchirure de ligaments, trouble de comportement et torsion d'estomac) dues à une mauvaise hygiène de vie durant sa croissance et il est aussi très important de bien éduquer votre chiot quand il est jeune car il est beaucoup plus facile d'apprendre l'éducation à un chiot que de corriger des comportements non désirés par la suite.**

***** Statistique OFA de dysplasie du TERRE-NEUVE**

COUDES : 23.7% Sont classés dysplasique (anormaux)

HANCHES : 25.9% Sont classés dysplasique (anormaux)

Statistique OFA de dysplasie du ST-BERNARD

COUDES : 15,7% Sont classés dysplasique (anormaux)

HANCHES : 49.1% Sont classés dysplasique (anormaux)

Initiales de acheteur : _____

♥ LA MAISON DES GROS NOUVEAUX ♥

TERMES ET CONDITIONS DU PRÉAMBULE

(Ce préambule fait partie intégrante du présent contrat.)

- **Attendu que l'acheteur s'engage à faire stériliser le chiot identifié dans ce présent contrat entre l'âge de 12-18 mois et s'engage ensuite à fournir la preuve écrite de la stérilisation du vétérinaire à l'éleveur, part la suite quand l'éleveur aura reçu la preuve de stérilisation du vétérinaire, l'éleveur s'engage à redonner le dépôt de stérilisation de 200\$ si remis à la vente (Avec 1ere page du contrat de vente, sinon aucun retour de dépôt) et à envoyer les papiers d'enregistrement du Club Canin Canadien.**

****** Le chiot sera transféré à votre nom seulement après nous avoir fourni la preuve de stérilisation du vétérinaire ainsi que la 1ere page de votre contrat.**

Initiales de acheteur : _____

- **Attendu que l'acheteur affirme ne jamais reproduire avec le chiot identifié dans le présent contrat sous aucun prétexte, le chiot est vendu sans droit de reproduction. (L'éleveur pourra poursuivre l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 25,000\$ si l'entente de non-reproduction n'est pas respectée).**

Initiales de acheteur : _____

- **Attendu que l'acheteur s'engage à redonner le chiot à l'éleveur (sans compensation monétaire), s'il décide de s'en défaire pour quelque raison que ce soit, il n'a nullement le droit de donner, de vendre ou de céder le chiot à quelqu'un d'autre. (L'éleveur pourra poursuivre l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 25,000\$ si cette entente n'est pas respectée).**

Initiales de acheteur : _____

- **Attendus que l'acheteur s'engage à suivre toutes les recommandations que l'éleveur suggère dans ce présent contrat et ce durant toute la croissance du chiot (2 ans) et cela pour prévenir tous problèmes de santé.**

Initiales de acheteur : _____

- **Nonobstant toutes les garanties incluses et obligation à la présente, l'acheteur décharge de toute responsabilité l'éleveur et ce dès, la prise de possession du chiot. De plus, vous renoncez par la présente à tout droit de réclamer des dommages ou d'intenter des procédures civiles contre l'éleveur.**

Initiales de acheteur : _____

♥ LA MAISON DES GROS NOUNOURS ♥

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

*** L'acheteur reconnaît avoir lu et compris toutes et chacune des dispositions du présent contrat de 5 pages, et reconnaît également qu'aucune desdites clauses ne sont déraisonnables ou abusives.

Pour les fins du présent contrat, les parties élisent domicile dans le district judiciaire de Terrebonne.

L'éleveur certifie que chiot # _____
a été examiné par le vétérinaire, qu'il est en parfaite santé à son départ de chez moi, qu'il est vendu vacciné, vermifugé et avec son carnet de santé du vétérinaire

REMARQUE : _____

LES PARTIES ONT SIGNÉS :

Le : _____ À : _____

L'éleveur : _____ Claudia Mayrand

L'acheteur : _____

*Merci de votre confiance et n'hésitez pas à nous
contacter si vous avez des questions ou pour nous
demander des conseils !*

Martin et Claudie